

Mesure 12a	Développement des transports publics de la région morgienne 2009-2014	Sites stratégiques H1, H2 et I
	Aménagements routiers	

Infrastructures PALM : train de mesures g – TP urbains routiers 2015

Données générales

Description

La réorganisation et le développement de l'offre en transport public urbain rendent nécessaire la réalisation d'aménagements routiers facilitant la circulation des véhicules de transport public (portions de couloirs réservés, aménagements de carrefours, d'interfaces, etc.). Cette mesure est à intégrer à la nécessaire réorganisation générale de la circulation en Ville de Morges (notamment secteur Avenue des Charpentiers / rue Louis-de-Savoie).

Etat actuel

La circulation est souvent chaotique aux heures de pointe, particulièrement lorsqu'il y a un bouchon sur l'A1. Les TP ne disposent d'aucun couloir réservé. Il n'existe aucune possibilité de rejoindre la gare de Morges par l'axe principal av. Paderewski – place Dufour – rue de la Gare.

Objectifs à atteindre

Améliorer les conditions de circulation des TP et augmenter les cadences en zone urbaine centrale.

Renforcer l'attractivité des TP et augmenter la fréquentation des lignes urbaines et régionales.

Etat final

Les véhicules TP peuvent parcourir à double sens le tronçon de la rue de la Gare entre la place Dufour et avenue des Charpentiers. Des couloirs TP sont réalisés sur la rue de la Gare, l'avenue Paderewski, la rue Louis-de-Savoie et l'avenue des Charpentiers. Une véritable «gare routière» est réalisée (PDL gare Sud) et le rebroussement vers la gare est rendu possible par l'aménagement des carrefours place Dufour, resp. avenue des Charpentiers / rue de la Gare. Les véhicules TP sont systématiquement favorisés par la gestion des carrefours équipés de signalisation lumineuse.

Effets escomptés

Respect de l'horaire publié également pendant les heures de forte circulation.

Accroissement de l'attractivité et de la fréquentation des TP grâce à une fidélisation de la clientèle.

Instance pilote

Commune de Morges

Partenaires

CFF / MBC / Autres entreprises TP

Instance décisionnelle

Commune de Morges

Evaluation (Références : Evaluation PALM, INFRAS, novembre 2007; Guide ARE, août 2007)

Rapport coût – utilité (train de mesures) :

Bon à très bon

Maturité 2007 : Degré 2

Maturité 2010 : Prêt à être réalisé et financement garanti

Documents disponibles à fin 2007

- Etude-test "Morges: une vision globale d'aménagement à concrétiser", juillet 2003.

Démarches en cours

- Etude SDRM sur la réorganisation des transports dans le bassin de transport 4 (mars 2008).

Mise en œuvre

Période de réalisation	2009 - 2014						Exploitation
Début de réalisation	avant 2011		entre 2011 et 2014		dès 2015		
Nature de la demande à la Confédération	Hors Fonds	Liste U	X	Liste A	Liste B	Liste C	
Coûts (MCHF 2007)	Investissement (TOTAL 15 MCHF)						
CH Trafic d'aggl (50%)	-	-		7.5	-	-	-
Etat de Vaud	-	-		-	-	-	-
Communes concernées	-	-		7.5	-	-	-
Tiers	-	-		-	-	-	-
TOTAL	-	-		15	-	-	-

Remarques : - Les développements à réaliser avant 2011 ne sont pas compris dans l'estimation des coûts.